



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 9 février 2023
Convocation du : 3 février 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le neuf février à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Arnaud MARIE, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Alexis DEBUISSON

DE23.004

ADMINISTRATION MUNICIPALE
ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CITOYENNETE
MODIFICATION

Autorisation - Approbation

☞

Par délibération DE20.045 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE22.165 du 24 novembre 2022, Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Benjamin TISON-BEERNAERT ont été désignés membres de la Commission Citoyenneté.

Suite à la démission de Monsieur Nicolas HOURDRY, le groupe Armentières en Tête ! souhaite modifier la désignation de ses représentants au sein des commissions. Il y a donc lieu de revoir la composition de la Commission Citoyenneté.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Candidatures :

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON

Liste Armentières en Tête ! : Mélanie DEZEURE

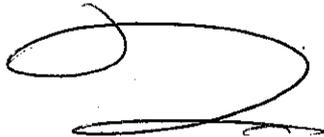
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Citoyenneté : Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Alexis DEBUISSON
Secrétaire de séance



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

